Bulletin de l'Association « Les Amis de la Creuse-Les Creusois de Paris »
Juin 2015 - Bulletin N°10

L'Ami Creusois

Le repas d'été au pays avec découverte du patrimoine c'est le

22 Août 2015

à Saint-Georges-Nigremont.

Voir l'annonce page 3 et l'encart joint à ce bulletin pour vous inscrire

Directeur de la Publication :
Jean Geneton
Rédacteur en Chef : Jacques Aulanier

Dépôt légal : n° 03/00003 – TGI Guéret
Tirage : Espace-Copie-Plan 23000 Guéret

Les Amis de la Creuse-Les Creusois de Paris
Association Loi de 1901 - Création 19 janvier 2013

Adresse postale :
Le Planchadeau - 23460 Saint-Pierre-Bellevue
06 23 23 94 94
contact@lesamisdelacreuse.fr
www.lesamisdelacreuse.fr
Siège social :
C/o La Maison du Limousin
30 rue Caumartin - 75009 PARIS

PLUS D'INFO :
- ***L'association***
- ***Adhésions***
- ***Cotisations***

Rendez-vous en dernière page

Sommaire

La Une	1
L'édito du Président Le Flyer	2
Prochaines manifestations Du côté du Web	3
Théâtre de Guéret Le général du Peyroux Hommage à Viviani Un nouveau timbre	4-5
Open gardens Du beau langage	6-7
Le langage de la tribu marchoise	8-9
Drôle de guerre	10-11
Dôle de guerre Brèves de Creuse	12-13
Brèves de Creuse Les cahiers La Chronique Littéraire	14-15
Nos partenaires Notre Association	16

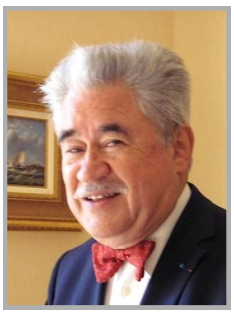

ÉDITO.

En ce Printemps, la CREUSE change....

Le cycle éternel de Dame Nature avec sa baguette magique couvre les arbres dépouillés par ce long hiver de mille et une feuilles de toutes les nuances du Vert et parsème les vertes pâtures et tous les jardins de fleurs multicolores.

De même, se poursuit le cycle du mille feuille administratif : nous voici maintenant devenus des Aquitains ! Comme au temps des Romains notre province faisait partie de « l'Aquitaine seconde », ainsi, nous sommes devenus des Aquitains de seconde zone. Quelle humiliation ! D'ailleurs, que représentons-nous dans l'assemblée régionale aquitaine ?

Les élections départementales nous ont fait mieux découvrir nos nouveaux cantons laborieusement composés par des magiciens inconnus de toute ou partie de 3 ou 4 anciens cantons qui donnent pour certains nouveaux cantons une carte représentative de forme quelque peu étrange. La majorité départementale a changé : nous souhaitons pleine réussite dans leurs projets aux nouveaux élus et nous remercions l'ancienne mandature de tout le travail effectué.

Dans ce Bulletin, vous trouverez les projets de visite que nous vous proposons pour cet été. Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux.

Jean GENETON
Président

LE « FLYER » de L'AMI CREUSOIS

Vous allez en trouver quelques-uns en encart dans ce bulletin.

Distribuez-les à vos proches, famille, amis etc. et proposez-leur de recevoir **un exemplaire gratuit de notre bulletin**

« L'Ami Creusois »

Le contenu devrait leur permettre de découvrir notre association et peut-être, c'est notre souhait, leur suggérer de nous rejoindre pour participer eux aussi à nos actions :

Pour la notoriété, le succès et la prospérité de la Creuse

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

En Creuse :

L'agriculture : un Atout pour la Creuse **le Mardi 7 juillet 2015**
Venez découvrir le marché au cadran à Ussel et les agriculteurs du Plateau de Millevaches . Nous déjeunerons dans la grange du « Petit Breuil » à La Courtine. Voir encart ci-joint

Le marché des artisans et créateurs creusois : **le Samedi 1er août) 2015.**
De nombreux créateurs et artisans vous présenteront leurs œuvres. De 10h00 à 18h00 au Monteil au Vicomte .
Voir encart ci-joint

Repas d'été avec visite du patrimoine : **Le samedi 22 août 2015**
A Saint Georges Nigremont, dans le sud de notre belle Creuse
Voir encart ci-joint

Chez nos Amis

vendredi 24 et samedi 25 juillet 2015, l'aventure Rock en Marche continue à St Martin - Ste Catherine

+d'info : *www.rockenmarche.asso.fr*
et www.facebook.com/RockenMarche

Cordes & Compagnies

Juillet 2015 : 5ème festival « Les Schubertiades », Mozart & Brahms

Août 2015 : 5ème festival des instruments d'amour, « des ténèbres à la lumière »

Dates lieux et programmes :
05 55 63 87 57
06 88 78 58 41
www.cordesetcompagnies.fr

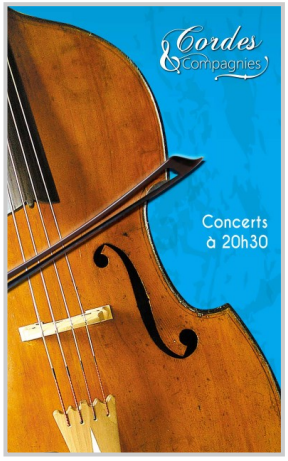

DU CÔTÉ DU WEB :

LE BON DE COMMANDE :

Il vous permet de commander les cahiers que nous publions, de vous inscrire à nos manifestations, de commander les anciens bulletins et même d'adhérer.
Vous retrouverez ce document à plusieurs endroits sur le site.

- Soit dans **l'onglet Accueil** (dans le menu, choisir : adhérer),
- soit dans **l'onglet Manifestations** (dans le menu choisir l'onglet inscriptions manifestations),
- soit dans **l'onglet Publications** (dans le menu Bon de commande à imprimer).

Dans tous les cas vous pouvez l'imprimer, le remplir et le renvoyer accompagné du montant de votre commande à l'association.

LES BULLETINS :

Ils sont maintenant mis en ligne sur le site un an après leur parution. Donc, si vous avez

malencontreusement perdu un ancien bulletin, vous pourrez le retrouver et le feuilleter sur le site. **Il vous suffit de vous connecter** avec votre identifiant et votre mot de passe, **de cliquer sur l'onglet publications et dans le menu qui apparait de cliquer sur l'onglet anciens numéros à consulter**

LES PARTENAIRES DE NOTRE ASSOCIATION :

Ils nous apportent leur soutien et sont répertoriés sur notre site et en dernière page de nos bulletins. **Certains proposent des avantages particuliers pour les adhérents des Amis de la Creuse - Creusois de Paris**. N'oubliez donc pas de visiter leurs sites et de les contacter en cas de besoin.

Christiane GUÉRAUD-MANSART

LE THÉÂTRE MUNICIPAL DE GUÉRET

Voici un patrimoine de Guéret qui sommeille depuis de nombreuses années « *Le théâtre à l'italienne* » qu'une association souhaite faire revivre.

Il a été construit en 1837 et rénové en 1928. C'était un joyau architectural. Les programmes étaient variés (drames, opéras comiques, comédies). C'est dans ce théâtre que débuta une des plus grandes actrices de l'époque, Rose Cizos, plus connue sous le nom de « **Rose Chéri** », avant qu'elle n'aille se produire à Paris.

Ses magnifiques agencements ont fait dire à une personnalité des plus avisées et des plus compétentes de l'époque en la matière, que «*Guéret possédait de toutes les villes de son importance, le plus beau théâtre de France* ».

Ce petit chef d'œuvre mériterait de rouvrir ses portes. L'association « Masquarades » s'y emploie avec beaucoup d'énergie. Souhaitons-lui bonne chance en espérant qu'un mécène, amoureux de ce genre d'édifice puisse lui venir en aide.

Je vous laisse admirer une partie de l'intérieur qui fait encore rêver aujourd'hui.

Michelle ALCISIADI-DUMEYNIE

LE GENERAL René-Joseph du PEYROUX - suite

L'Ami Creusois a voyagé jusque dans un manoir des Côtes d'Armor

Monsieur le Marquis du Peyroux, descendant du général René Joseph du Peyroux, nous a adressé une longue et sympathique lettre pour nous remercier de la notice de cet illustre creusois parue dans notre bulletin de mars dernier. Il nous a aimablement communiqué 3 précisions qui nous avaient échappé : il fut reçu à 8 ans chevalier de Malte puis à 16 ans aspirant de marine. Il entra dans la légion maltaise , créée par Bonaparte, sur les instances de son cousin, le futur général Desaix. Enfin sa dernière prestation publique fut d'être président du collège électoral de la Creuse pour les élections du 3 juillet 1830.

La lettre contenait également une photo d'un portrait du général réalisé par sa belle-sœur . Portrait que nous avions recherché en vain et qui nous avait manqué pour l'illustration de notre bulletin.

ULTIME HOMMAGE A RENÉ VIVIANI

Dans le cahier consacré à René Viviani, rédigé en 2006 et réédité en 2014, je signalais que son mausolée, situé à Seine-Port (Seine et Marne, près de Melun), était abandonné et se dégradait, comme on pouvait le constater sur la photo que j'avais prise. En 20013, la municipalité, sous la houlette de son maire M. Vincent Paul-Petit, avait décidé de le faire restaurer.

Une restauration exemplaire, tant pour le marbre et la grille à l'extérieur que pour le sol et les mosaïques à l'intérieur, a redonné toute sa majesté à cette importante œuvre d'art, effectuée par l'architecte Tronchet d'après les indications de René Viviani.

L'inauguration a eu lieu le 11 novembre dernier. Elle était associée à la commémoration de la première Guerre Mondiale, qui se déroulait devant le monument aux morts du cimetière.

J'avais été invité à ces cérémonies. Une dizaine d'élus ceints de leur écharpe tricolore, une fanfare, un détachement de fusiliers marins, des centaines de personnes, de brillantes allocutions ont fait de cette première cérémonie un événement émouvant et solennel.

Tout le monde s'est alors déplacé devant le mausolée de Viviani, situé tout près de là. Après des allocutions rendant hommage aux époux Viviani qui avaient choisi Seine-Port en 1918 pour y résider, et le dépôt des gerbes, le public put entrer (précautionneusement) visiter l'intérieur.

Un vin d'honneur fut ensuite servi dans les salles de réception, elles aussi restaurées, de *La Baronnie,,* la magnifique demeure des Viviani.

Cette brillante cérémonie, après celle de Bourganeuf, a contribué à sauver René Viviani de l'oubli. Après de longues années d'attente, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Georges DELANGLE

UN NOUVEAU TIMBRE POUR LA POSTE

Grâce à la persévérance des « Amis de Martin Nadaud » voilà un nouveau timbre qui va ravir tous les creusois et amis de la Creuse. Le « Premier Jour » est fixé en Creuse, le 3 juillet 2015 à Soubrebost. Vente générale le 6 juillet, valeur faciale 0,68 €, affranchissement de la lettre jusqu'à 20g. Dimensions totales 40,85x30 mm.

Notre association soutient aussi l'action engagée auprès de la Direction Générale de La Poste, par « Les Amis des Tours » du Monteil au Vicomte, pour obtenir l'émission d'un timbre à l'effigie de Pierre d'Aubusson. A suivre...

OPEN GARDENS / JARDINS OUVERTS - From Julia DUNBAR

It was two years ago when just a few keen British gardeners, living in the Creuse, had an idea to start an Open Gardens scheme, similar to those in other countries.
Starting small, opening their gardens for an afternoon at the end of June, over fifty visitors turned up and 300 Euros was raised for the charity "A Chacun son Everest".
This charity was founded by Christine Janin, the first French woman to summit Everest.
The charity organizes activities and holidays for children trying to handle cancer and leukemia. They manage to achieve things they never thought they could, particularly when their lives revolve around hospitals and treatments. The 'Everest' for them is indeed the climb they and their families have to face in their daily lives.
After this encouraging first time success, an association was formed, motivated and inspired the team set a new target of having twelve gardens open to the public and hoping to raise 1000 Euros for the children's charity.
In fact, twenty-eight mixed and varied gardens took part, ranging from woodland gardens to flowering meadows and even some grounds of chateaux and 2500 Euros was raised.
The question is – Would you like to open your garden? – the scheme is snowballing and we would like to expand it : over fifty gardens have signed up . We would also love to raise at least 5000 Euros for the children's charity.
Also, - Would you like to be a local coordinator? – as the scheme develops it is impossible for us to visit all the gardens, so the new approach is to have local area coordinators who can recruit gardens and publicise the scheme.. Of course the best way to get involved is simply to visit our gardens. The cost of an annual membership for 2015 is 10 Euros. This card allows you to visit as many gardens as you wish throughout the year. Only here for a day? You can buy a day card at any of our gardens for 5 Euros.
The scheme is indeed a wonderful mix of gardening, sharing and helping sick children.
Have a look at the website www.opengardens.eu or email Mick@opengardens.eu if you are interested in joining this network of happy gardeners.

"A garden is a friend you can visit at any time."

Jardins ouverts / Open Gardens
Jardinage et dons en partenariat.

C'était il y a 2 ans lorsque quelques passionnés de jardinage britanniques eurent l'idée de créer un projet de jardins ouverts comme il en existe déjà dans d'autres pays.
Les débuts furent modestes avec seulement quelques jardins, une cinquantaine de visiteurs et 300 € de recette au profit de l'œuvre caritative *« A Chacun son Everest »*.
Cette œuvre a été fondée par Christine Janin, qui fut la première femme à gravir l'Everest., pour organiser des activités et des vacances au profit d'enfants atteints de cancer ou de leucémie. Ils essaient de réaliser des choses qu'ils pensaient ne pouvoir jamais réussir surtout quand leur vie tourne autour des hôpitaux et des traitements. Leur Everest, à eux et à leurs familles, c'est les obstacles qu'ils doivent en permanence surmonter dans leurs vies quotidiennes.
Après ces débuts encourageants une association a été formée avec un premier objectif de 12 jardins ouverts au public et une recette de 1000 € pour les enfants.. En fait le résultat fut 28 jardins très divers, des petits et des grands, des simples et des sophistiqués... et 2500 € de recette !
Et maintenant la question est : aimeriez-vous ouvrir votre jardin car le projet est à développer pour atteindre un objectif de recette de 5000 € au profit *d'A Chacun son Everest*.
Et vous pourriez aussi devenir un coordinateur car il faut des bonnes volontés pour élargir le nombre de nos « jardins ouverts » et promouvoir cette action.
Bien sûr, la meilleure façon de vous motiver est tout simplement de vous proposer de visiter nos jardins. La carte de membre pour 2015 coûte seulement 10 € et vous permet de visiter autant de jardins que vous voulez tout au long de l'année. Si vous ne venez que pour un jour vous pouvez acheter un forfait-journée pour 5 € dans n'importe quel jardin.
Ce projet est un mélange magnifique de jardinage, de partage et de générosité pour les enfants malades.
Pour en savoir plus visitez notre site Web : www.opengardens.eu - ou contactez nous par mail : mick@opengardens.eu

« Un jardin est un ami à visiter tout le temps »

DU BEAU LANGAGE

Certes, ça n'est pas moi qui critiquerai ceux qui sont amoureux du beau langage, pas plus que ceux qui possèdent le bel art de s'exprimer par écrit.

Toutefois, peut-être point trop n'en faut. Il ne faudrait pas, en effet, qu'à force de trop vouloir servir une langue, on finisse par la desservir avec trop de rigidité, car il ne faut pas oublier que le mieux est l'ennemi du bien.

Ainsi, pour illustrer mon propos, je mentionnerai seulement que récemment j'ai fait une chute, sans gravité autre que quelques douleurs musculaires. Je me suis relevé aussitôt et j'ai pu continuer ma marche.

Sensiblement, à peu près au même moment, quelqu'un de ma connaissance faisait lui aussi une chute, de laquelle il fallut le relever, et il se trouva contraint à l'inactivité durant de nombreux jours. De cela je conclus que, lui, a fait une « mauvaise chute », et ceci dit, je n'ignore pas que certains linguistes déconseillent, condamnent même cette manière de parler car, selon eux, une chute est toujours mauvaise… Est-ce donc si sûr ? Il est vrai que dans mon comportement, en général, il n'y a pas de radicalité mais plutôt de la souplesse, et « monter au grenier » ou « descendre à la cave », ne sont pas les pléonasmes qui me choquent le plus, car ils ne font que confirmer, imager l'action.

En revanche, le « je m'excuse » m'irrite, en ce sens qu'il est synonyme de « je me pardonne »… alors que c'est à celui qui a été offensé de vous pardonner. Cependant il est tellement entré dans les mœurs qu'il me faut avouer, moi-même, devoir déployer des trésors d'énergie pour éviter son emploi, et dire tout simplement « excusez-moi ».

Et pour continuer avec le beau langage, je me suis souvent demandé pourquoi il ne faut pas dire je vais « au coiffeur », mais dire je vais « chez le coiffeur », car toute chose a une origine.

C'est ainsi que dans les bonnes manières, qu'on appelle aussi le « savoir vivre », il se voudrait et même on peut dire il se veut, que dans un restaurant ce soit le monsieur qui entre le premier, et non la dame ensuite à qui il tient la porte. Sans grand risque de se tromper, on peut en situer l'origine dans les temps plus reculés. En effet, lorsqu'un monsieur, accompagné d'une dame, était pris par l'envie d'entrer dans un estaminet, ou quelque auberge du genre, il n'y avait rien de surprenant qu'il veuille auparavant s'assurer que le lieu soit fréquentable, et qu'il pouvait y faire entrer la dame qui était à ses côtés.

Mais revenons-en au coiffeur. Pourquoi ne va-t-on pas « au coiffeur », alors qu'on va bien « à la pêche » pour prendre du poisson, « aux champignons » en vue d'en ramasser… ? Et pourquoi n'irait-on pas « au coiffeur » dans le but de se faire coiffer ? Certes, il est vrai qu'on va chez quelqu'un, et là est vraisemblablement la raison qui fait qu'on va « chez le coiffeur ». Ainsi les règles de grammaire sont respectées au sens le plus strict du terme… Et pourtant on va bien « au- devant de quelqu'un »… On dit aussi « je vais à lui » et cela peut être considéré comme une démarche de rapprochement… Soit, mais on ne va pas « au coiffeur ». Il en est ainsi, et puis entre toutes ces formules il fallait bien choisir. On l'a fait.

J'en étais là dans mes réflexions, quand une idée saugrenue m'a traversé la tête, une idée folle bien sûr, une idée qui ne pourra qu'être démentie par tout éminent linguiste, mais qui me sera pardonnée, je suis sûr, car elle est tellement cocasse qu'elle va nous faire rire un peu.

Dans un film, dont j'ai oublié le nom mais tiré d'une œuvre de Marcel Aymé, je crois me souvenir et encore avec toute réserve, on assiste à un moment, dans une ferme, à une scène parfaitement rendue dans laquelle un taureau est en train de faire la saillie à une vache. Toute la famille est réunie dans la cour pour l'évènement, même les enfants, c'est un spectacle à ne pas rater -après tout, c'est la semence d'une vie nouvelle- et je me rappelle même d'une petite fille un bâton à la main, tout le monde regarde et « honni soit qui mal y pense ». Cette scène est tellement bien campée, qu'elle est gravée à jamais dans ma mémoire.

Je me rappelle d'ailleurs, et dans le même domaine, ayant grandi chez nous en Creuse à la campagne, avoir accompagné mon oncle, un jour, pour amener une vache qui était « dans le besoin » -donc pour la saillie- chez un autre paysan qui avait, lui, un taureau qu'il voulait bien mettre à disposition…. Et le taureau s'y prêtait toujours de bonne grâce. On rentrait ensuite chez soi, à la maison, mission accomplie. On venait d'amener la vache « au taureau ».

Alors, peut-être qu'après ça, aller « au coiffeur »… ou encore mieux, amener sa femme « au coiffeur »….

Michel RIFFAT

LE LANGAGE de la TRIBU MARCHOISE

Si une partie de l'œuvre de Marcel Jouhandeau est à bien des égards critiquable, celui-ci a publié un intéressant glossaire consacré au parler marchois de Guéret dans *Le langage de la tribu*, ouvrage publié en 1955 à la NRF. Nous allons étudier ce vocabulaire en respectant l'ordre alphabétique.

1. Abonde : *faire plus d'abonde*, *produire*.
Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (créé par le CNRS) nous dit que le verbe *abonder* signifie « être disponible en grande quantité ». *Faire de l'abonde*, c'est fournir largement, être avantageux en quantité, faire de l'effet, augmenter de volume, être abondant. On observe la forme *abonde* en pays d'oïl (Bourgogne, Charolais, Bourbonnais), en pays francoprovençal (Lyonnais) et dans le Croissant marchois.
• *Abonda* est présent dans le dialecte limousin (cf. *Dictionnaire occitan/français* d'Yves Lavalade) et sous la forme *abounde* chez F. Mistral (*Lou trésor dou Félibrige*).

2. Acobiner s' : *vivre maritalement*.
Le latin classique proposait le verbe *concumbere* (coucher avec) qui a donné *concubin(e)*. Y a-t-il eu une confusion entre s'acoquiner (s'amuser) et concubiner (vivre maritalement) pour aboutir à *s'acobiner* ? Dans l'espace linguistique marchois, le suffixe du 1er groupe se prononce /a/ autour de Guéret mais aussi parfois /é/ vers l'est à Boussac ou bien encore dans l'Indre, l'Allier, la Vienne.
• Fernand Mourguet (*Vive le patois limousin*) ne signale qu'*acoutèr* pour concubiner. Yves Lavalade cite lui *s'acobinar* évoquant une possible variation d'*acoblar* qui signifie accoupler. F. Mistral ne propose pas ce mot.

3. Acoufler s' : *s'affaler*.
Le CNTRL explique que ce verbe possède une origine dialectale du nord-ouest : *s'accoufler* c'est s'accroupir dans le Maine. Ailleurs, dans le Centre, c'est s'asseoir sur les talons mais *s'accoufler* peut aussi s'appliquer à la poule en train de couver. Ce verbe est employé en Creuse dans un sens péjoratif (cf. *se vautrer*).
• Yves Lavalade mentionne *acoflar* avec comme sens recouvrir. Ce verbe n'a pas été relevé par F. Mourguet mais il est présent chez Mistral pour « s'accroupir sur ses petits, se coucher dans son nid ».

4. Agrouer s' : *s'accroupir, avoir les jambes repliées de façon à s'asseoir sur ses pieds à la manière des tailleurs de pierres*.
Les revendeuses au marché, pour attendre le client, *s'agrouaient* devant leurs paniers de légumes, d'œufs ou de volailles, nous explique Marcel Jouhandeau. *S'agrouer* n'est pas limité au seul marchois comme l'explique le CNTRL : « *agrouer* ou *s'agrouer*, *garder une grouée ou guerouée [couvée]. Se dit d'une poule qui fait venir ses poussins sous ses ailes (J.-M. Rouge, Le Folklore de la Touraine, 1943)* ». Le fait est qu'on emploie ce mot dans le Centre et l'Ouest de la France : en Anjou avec *s'aguerrouer*, *s'accrouer* ou *s'agrouer*, comme dans le Berry, le Nivernais, la Saintonge, le Poitou. L'origine est latine : GREMIUM désignait le sein, le bras et, par extension le soin, la protection.
• F. Mourguet cite le verbe *s'agroumèr* avec conservation du M latin, Y. Lavalade *s'agro(m)ar*, F. Mistral *s'agrouagna*, *agrouva*, *groua*.

5. Affiater : *appâter, attirer quelqu'un par des flatteries*.
En ancien français, le verbe *afflater* signifiait caresser, flatter. Le verbe marchois possède une prononciation particulière du L appelée palatisation (passage de FL à /fye/). Pour Guylaine Brun-Trigaud, les palatisations des groupes consonantiques BL > /bye/, CL > /kye/, GL > /ye/ et PL > /pye/ sont venues de l'Ouest et, dans *Langue et mémoire du pays de Guéret,* elles constituent l'une des caractéristiques qui permet de différencier le marchois des dialectes d'oc (haut-marchois, limousin et auvergnat).
• Ce verbe est absent chez F. Mourguet mais il a été relevé par Y. Lavalade sous la forme *aflatar* et chez F. Mistral avec *aflata.*

6. Affiner : *tromper plaisamment*.
Ce verbe est présent en français dans le sens de tromper, duper quelqu'un en jouant "au plus fin". Chez François Rabelais, auteur de langue d'oïl du XVIe siècle, *affiner* est employé dans le sens de tromper, duper par finesse.
• *Afinèr* pour tromper est présent chez F. Mourguet, *afinar* pour Y. Lavalade. Chez Mistral, *s'afina* signifie se duper, s'attraper.

7. Ageasse et **ageasson** : la première est présentée comme étant la femelle du geai, le second comme le petit. Soit Jouhandeau a été mal renseigné, soit localement il y a eu une confusion phonétique entre *geai* et *ageasse*. En effet, en marchois, *l'ageasse*, du germanique *agaza* c'est toujours une pie (*agasse* en ancien français, *agassa* en ancien provençal).
• F. Mourguet.indique *pija*, *jaisso(u)* et Y. Lavalade *jaça* ou *ajaça*.

8. Ajouter : *traire*
En France, quatre grandes familles de verbes

cohabitent pour décrire l'action de traire.
- Issu du latin *mulgere*, le verbe *moulzer* domine dans une grande partie du domaine occitan. L'*Atlas linguistique de l'Auvergne et du Limousin* (ALAL) met en évidence que ce verbe est employé dans le sud de la Creuse d'oc (Basville, Gioux, etc.). Constat identique avec l'*Atlas linguistique de la France* (ALF) à Auzances, Saint-Quentin-la-Chabanne.
- Au nord et à l'est de la France, le français standardisé à imposé *traire* et l'on retrouve ce terme jusque dans le domaine franco-provençal (Lyonnais, Savoie) et, à l'opposé, dans une partie ouest du Croissant marchois comme à Millac dans la Vienne (point 509).
- Venu cette fois de l'ouest, avec un sens proche de traire, le verbe *tirer* s'est répandu de la Bretagne à la Gascogne en passant par l'Orléanais, le Berry, etc., jusqu'à l'extrême ouest du Croissant marchois (cf. Saint Claud en Charente). En Creuse d'oc, l'ALF n'a relevé la présence de *tirer* qu'à Cressat.
- *Ajouter* est employé dans un espace central (Indre, Cher, Creuse, Allier, Haute Vienne, Corrèze, Dordogne). F. Mistral écrit qu'*ajusta* ou *ajouta*, c'est attacher au joug en langue d'oc : c'est sans doute l'origine du verbe, les vaches étant souvent attachées pour la traite.

Ajouer, c'est mettre au joug dans la Bresse (cf. Louhans, Saône-et-Loire) et une partie de la Bourgogne.

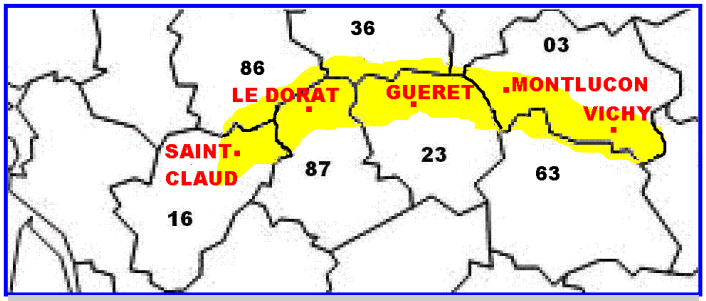

L'espace en forme de croissant où est parlé le marchois

9. Arban : *corvée due au seigneur puis entraide entre cultivateurs au moment de la moisson avant de ne désigner qu'un banquet (à l'origine celui de la fin de la moisson).*

NB : l'étude du changement de sens est intéressante puisque ce mot est passé de la corvée initiale au banquet final…

Les articles 134 et 135 de la Coutume de la Marche, rédigée en 1521, sont consacrés à l'*arban* ou *ban* : « *tout homme tenant serfvment son héritage, ou mortailliablement, doit faire par chacune semaine à son Seigneur le Ban ou Arban, c'est à dire une corvée à bras du mestier qu'il sçait faire* (…) *L'homme tenant serfvement ou en droit de mortaillable, n'est tenu faire Arban plus loin qu'il ne puisse retourner de jour en sa maison, soit en Châtellenie ou dehors* ».

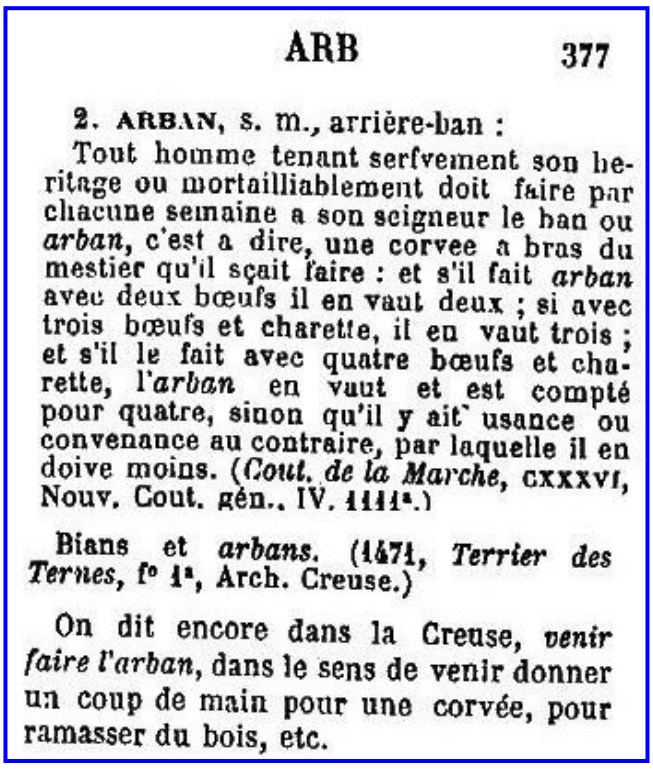

ARB 377

2. ARBAN, s. m., arrière-ban :
Tout homme tenant serfvement son heritage ou mortailliablement doit faire par chacune semaine a son seigneur le ban ou *arban*, c'est a dire, une corvee a bras du mestier qu'il sçait faire : et s'il fait *arban* avec deux bœufs il en vaut deux ; si avec trois bœufs et charette, il en vaut trois ; et s'il le fait avec quatre bœufs et charette, l'*arban* en vaut et est compté pour quatre, sinon qu'il y ait usance ou convenance au contraire, par laquelle il en doive moins. (*Cout. de la Marche*, CXXXVI, Nouv. Cout. gén., IV. 1111ª.)

Bians et *arbans*. (1471, *Terrier des Ternes*, fº 1ª, Arch. Creuse.)

On dit encore dans la Creuse, *venir faire l'arban*, dans le sens de venir donner un coup de main pour une corvée, pour ramasser du bois, etc.

Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, 1880, p. 377

Outre la coutume de la Marche, *arban* est relevé dans celle du Poitou (sous la forme *arbaux* ou *herbaux*), dans celle du Berry. On retrouve *arban* dans les Coutumes locales de Chateauneuf-sur-Cher et de Châteaumeillant (Cher). Le terme n'est pas nouveau puisqu'à Issoudin (Indre), « *on croit qu'il faut lire herband dans une charte de l'an 984, par laquelle Emenon, seigneur d'Yssoudin, affranchit de ce service militaire les habitants du bourg St Martin* ».

Concernant l'origine de ce mot, il dérive du vieux français (*h)erban* « *redevance ou corvée exigée par le seigneur (en remplacement d'un service militaire)* », lui-même issu du francique (germanique) *hariban* composé de *hari* (troupe) et de *ban*.

- *Ban* renvoie au droit féodal : à la fois territoire soumis au pouvoir et à la juridiction du seigneur, c'est aussi un droit de fief par lequel il contraint ses sujets à utiliser four, pressoir, moulin, etc., contre une redevance. Le CNTRL indique qu'il faut le rattacher au verbe germanique *bannan* « *commander ou défendre sous menace de peine* ».
- L'origine latine signalée par certains auteurs (*haribannus*) ne semble pas judicieuse. Pour Johannes Schneider de l'Académie bavaroise des sciences, *haribannus* est une latinisation tardive du germanique *hariban*.
• Le mot *arban* n'a pas été relevé par Fernand Mourguet, Yves Lavalade ou Frédéric Mistral.

A suivre...

Jean-Michel MONNET-QUELET

UNE DRÔLE DE GUERRE

Le Groupe scolaire de Royère de Vassivière porte le nom de Marcel Lechapt, père de notre très fidèle adhérent et ami, Georges Lechapt.

Par deux fois sollicité par les jeunes instituteurs de cette école il a été amené à rédiger la biographie de son père, jeune instituteur creusois « de la troisième république », puis ensuite un texte qui témoigne de la vie « des prisonniers de guerre », son père ayant été officier, prisonnier pendant 5 ans.

Georges a bien voulu nous confier ces écrits qui vont bien évidemment intéresser les lecteurs de « L'Ami Creusois ».

Une drôle de guerre

En septembre 1939, à la déclaration de la guerre, j'ai 7 ans (mon père 34 ans, ma mère 31 ans). J'ai conservé le souvenir de mon père en tenue de lieutenant partant à Brive rejoindre son régiment d'infanterie. Comme beaucoup de jeunes instituteurs sortant de l'Ecole Normale il avait - dans le cadre du service militaire obligatoire - suivi l'Ecole des officiers de réserve de Saint-Maixent. Il avait en souvenir tous ces instituteurs qui au cours de la guerre de 1914-18, étaient montés à la tête de leurs fantassins à l'assaut des lignes ennemies et tombés – par devoir – au champ d'honneur.

Sa guerre a été moins glorieuse. Il passe l'automne et l'hiver 1940 en Alsace sans l'ombre d'un ennemi. C'est ce qu'on appelle « la drôle de guerre » : les allemands en profitent pour renforcer leurs moyens militaires, les généraux français se pavanent et se gargarisent de l'invincibilité de notre ligne Maginot. La surprise sera de taille le 10 mai 1940 quand l'armée allemande lance une invasion foudroyante avec ses chars, ses forces mécanisées et aériennes qui balaient tout sur leur passage. En moins de quelques semaines, l'armée française réputée depuis 1918 comme la meilleure au monde, s'effondre comme un château de cartes. Mon père fait alors partie des millions de soldats français capturés.

La propagande allemande ne manque pas de présenter ces colonnes de prisonniers français, hirsutes, pitoyables, encadrés par des soldats allemands, en marche vers des stalags (pour les hommes de troupe et les sous-officiers), vers des oflags (pour les officiers).

Cinq ans à l' OFLAG 17 A

C'est en wagons à bestiaux qu'il traverse l'Allemagne et rejoint le nord de l'Autriche. L'OFLAG 17A est situé à proximité de la frontière tchécoslovaque, à égale distance de Vienne et Linz. Ce camp réservé aux officiers français va accueillir près de 5000 prisonniers répartis dans 40 baraques. Avec leurs dépendances, elles occupent un espace carré d'environ 400 m de côté. Le camp est entouré d'une double clôture de barbelés de 3 mètres de haut avec 7 miradors équipés de mitrailleuses prêtes à intervenir pour toute tentative d'évasions ou de mouvements d'agitation dans le camp. Toutes les nuits des projecteurs balayent le camp et ses abords. Il est placé sous la responsabilité d'un commandement allemand qui reçoit ses ordres de la Gestapo : rien ne peut être appliqué dans le camp sans avoir reçu l'aval de la Gestapo.

On comprend la souffrance de ces hommes à qui on avait promis une rapide libération et qui resteront près de 5 ans derrière les barbelés. Beaucoup, avaient moins de 35 ans. Frappés par le froid, la faim, l'humiliation, ils vont passer leurs meilleures années de jeunesse loin de leur pays, de leur famille, de leur femme, de leurs enfants. On a le devoir de ne pas les oublier.

L'alimentation était la grande préoccupation de tous. Chaque jour, les baraques recevaient de la cantine du camp des seaux de soupe aux pommes de terre, de maigres rations de pain noir. Une fois par semaine

s'y ajoutait de la viande ou du poisson séché dont les prisonniers devaient se contenter même s'ils n'étaient pas de première qualité et pas toujours de grande fraicheur. Il y avait sur le camp quelques m2 du camp où il aurait été possible de faire pousser des légumes verts : cette possibilité était réservée aux soldats allemands. Sans les colis expédiés par les familles, aucun de ces hommes n'aurait pu survivre au régime du camp.

Je me souviens du soin que nous apportions avec ma mère à bien remplir le colis de 5 kg adressé à notre prisonnier. Difficile de trouver dans cette période de pénurie, des boîtes de conserves, des saucissons, des pâtes, du riz, du sucre, du café, alors que tout ce qui était comestible était raflé par les allemands qui organisaient le pillage systématique de la France. Nous adressions aussi des colis de vêtements auxquels nous ajoutions des documents plus personnels comme des photos récentes de ma mère et de moi, des bulletins de ma scolarité et de petits matériels de bricolage souhaités par mon père.

L'autre préoccupation était l'ennui. Les **officiers** prisonniers de guerre n'étaient pas (contrairement aux prisonniers des stalags) soumis au travail obligatoire. Pour lutter contre le désœuvrement, ils se sont organisés pour multiplier des activités : cours, conférences, théâtre, ateliers de travail manuel et artistique. Une dizaine d'officiers ont d'ailleurs, clandestinement, avec une caméra bricolée sur place, au risque de leur vie, filmé des séquences de l'activité du camp. Il en résulte un film unique de 26 minutes intitulé « Sous le manteau » qui a été présenté par France 5.

J'ai retrouvé des photos montrant mon père participant à des groupes de danses folkloriques. Il y était sollicité pour son ingéniosité à confectionner des costumes, des accessoires ou des décors. Mais c'est au travail du bois qu'il a consacré la majorité de son temps.

Il s'est intéressé à la sculpture, au vernissage, à la marqueterie et a réalisé de nombreuses œuvres : animaux sculptés, coupes à fruits, boîtes à bijoux, maquettes diverses dont une très belle reproduction en modèle réduit de la caravelle Santa Maria de Christophe de Colomb.

Il a ramené plusieurs de ces œuvres de captivité que j'ai précieusement conservées (voir photos page 12).

Enfin il a profité de sa captivité pour rédiger un important manuel en 6 tomes avec 3000 croquis en deux couleurs : « Les Travaux Manuels Educatifs » publiés en 1945-50 par les Editions Jacques Vautrain. Un exemplaire se trouve à la bibliothèque de l'Ecole de Royère. Quelques tomes sont encore disponibles sur les bibliothèques d'Internet.

Au cours de sa captivité, mon père a eu aussi l'occasion de rencontrer des personnalités comme François Tabard , propriétaire à Aubusson des ateliers de tapisseries du même nom qui avait fait la rencontre de Jean Lurçat en 1937 et avait décidé, à son retour de captivité, d'orienter toute la production de la tapisserie d'Aubusson vers l'art moderne . Pendant les années 1950 , François Tabard a été l'ambassadeur international de la tapisserie d'Aubusson et en même temps le Président de la Chambre de commerce de la Creuse.

Le Retour

Je m'étais préparé à ce retour : j'avais participé à un concours de dessin sur le thème « le retour des prisonniers » et j'avais gagné un prix. Mon père a été libéré début mai 1945 par les troupes soviétiques, à 2 jours de leur jonction avec les forces américaines. Les prisonniers les plus valides comme mon père ont été embarqués dans des avions militaires américains direction l'aérodrome du Bourget premier contact avec le sol de France. Les autres étaient restés sur place regroupés avec des prisonniers venant d'autres camps. Parmi eux des officiers russes que les allemands avaient traités comme des chiens, squelettes décharnés semblables aux juifs des camps de concentration. Les prisonniers français devaient rentrer 2 mois plus tard, après avoir rejoint Odessa et embarqué sur des bateaux à la direction de la France.

Dès le mois d'avril-mai quelques prisonniers avaient déjà retrouvé leur famille. Nous n'avions pas de nouvelles concernant la libération de l'OFLAG 17A . Un jour que j'étais sur la place de Royère, j'ai vu

Suite page 12

UNE DRÔLE DE GUERRE (suite)

déboucher de la route d'Eymoutiers un petit car avec des militaires français coiffés de calots, il s'est arrêté, j'ai aperçu mon père, il m'a reconnu et je me suis jeté dans ses bras. L'après-midi j'ai accompagné mon père dans la visite qu'il rendait à des amis : je l'avais accompagné comme je l'avais fait avant la guerre : je reconnaissais dans mon père l'homme que j'avais imaginé : je me sentais très à l'aise avec lui : un peu néanmoins surpris par son emploi de mots comme « sidéré »… totalement ignorés de mon vocabulaire : mais dans l'ensemble c'était « comme avant ».

De cette période, j'ai gardé quelques souvenirs très précis. Le lendemain de son retour, j'ai accompagné mon père en vélo à Faux-la-Montagne pour rencontrer M. et Mme Rouchette dont le fils était prisonnier avec lui et qui devait rentrer par Odessa : au retour, mon père exténué par le vélo, s'est arrêté et étendu sur le talus en me demandant de poursuivre seul mon chemin : je suis resté là inquiet et ému, bouleversé par l'image inoubliable de la faiblesse de mon héros. Autre souvenir, dès que j'ai été assez grand, je suis devenu « l'homme de la maison » : ma mère me confiait des tâches de bricolage et de jardinage pour lesquelles j'étais assez doué : au retour de mon père j'avais perdu mon rôle mais sa présence m'apporta beaucoup d'autres compensations.

En revenant sur ces souvenirs je pense traduire l'opinion commune sur ces prisonniers de guerre : des hommes de situations sociales et professionnelles très diverses, qui avaient toujours fait preuve de solidarité, de tolérance, de discrétion, voire d'abnégation. En octobre 1945, j'avais rejoint mon lycée à Guéret, mon père avait retrouvé son activité d'instituteur. Nous savions qu'il ne serait pas possible de « tout retrouver comme avant » mais nous étions convaincus qu'il n'était pas loin le temps où sa captivité ne serait plus qu'un mauvais souvenir.

Georges LECHAPT

BREVES DE CREUSE !

Proposées par Georges LECHAPT

A notre « Panthéon creusois»

La liste des Présidents d'Honneur qui, depuis 1947, ont accepté de participer à notre Banquet des Creusois de Paris - devenu le Banquet des Amis de la Creuse et des Creusois de Paris - est riche de la quasi-totalité des intellectuels et entrepreneurs d'origine creusoise qui ont marqué notre époque.

Une liste de 68 célébrités, essentiellement des hommes mais trois exceptions : deux couples, Anny Duperey et Bernard Giraudeau en 1985, M. et Mme Blondeau en 2007 et enfin…. une femme, Françoise Chandernagor en 1982.

Cette situation n'a rien d'exceptionnel. Elle est à l'image du Panthéon de Paris où, sur les 71 personnalités inhumées, on compte un couple, les Berthelot, une femme, Marie Curie, trois avec aujourd'hui l'entrée de Germaine Tillion et de Geneviève de Gaulle.

Plus modestement et bien vivantes, elles sont nombreuses les femmes creusoises qui pourraient entrer dans notre « Panthéon creusois ».

L'actualité en donne deux exemples.

Valérie Simonet :

Elle a été élue, le 2 avril 2015, Présidente du Conseil Départemental de la Creuse, succédant à Jean-Jacques Lozach socialiste.

Cette situation est inédite : elle est la première femme à être élue Présidente au conseil départemental de la Creuse. Cette situation est exceptionnelle : Valérie Simonet fait partie des rares femmes (10 sur les 98 Conseils départementaux) qui ont pu accéder à ce poste de responsabilité. Enfin son élection est celle d'une majorité qu'elle a su mener à la victoire..

Félicitations Mme la Présidente : nos vœux de réussite pour vous et pour la Creuse.

Fabienne Lacorre :

Elle a été lauréate des « Trophées des femmes de l'industrie 2014 » pour le Prix Recherche et Développement décerné par la revue *l'Université nouvelle*. Cette distinction prestigieuse, dans le monde de l'Industrie, est revenue cette année à une Felletinoise. Fabienne Lacorre, ingénieur, spécialiste de mécanique des fluides est l'adjointe du directeur technique de la SNECMA , grand motoriste spécialisé dans l'étude et la fabrication des moteurs pour l'aviation et le spatial. Elle est en charge, en particulier, d'une nouvelle génération de moteurs LEAP qui réduiront de 15% la consommation de carburant sur les AIRBUS, BOEING… Plus de 8000 exemplaires sont déjà pré-vendus.

Le Commandant Paquet

Nous sommes nombreux, anciens des Creusois de Paris à avoir connu le Commandant René Paquet décédé le 29 mars 2015 dans sa 94ème année. C'était un homme de conviction, héros de la Résistance, interné, combattant qui, à la fin de la guerre, avait poursuivi une carrière militaire. Il avait été décoré de nombreuses médailles :

Chevalier de la Légion d'honneur.

Médaillé de la Déportation et de l'internement.

Médaillé du combattant volontaire et de la Résistance

Croix de guerre TOE, deux citations.

Il était intarissable sur la Résistance : son histoire, ses combats, ses retombées politiques et sociales. D'une fidélité sans faille à l'idéal de la Résistance il fut un des promoteurs du musée de la Résistance et de la Déportation de la Creuse à Guéret.

Un dernier hommage lui a été rendu au monument aux morts d'Aubusson. Une ville qui lui était chère pour son rôle dans la Résistance et pour le maintien de l'art de la tapisserie.

Suite page 14

BREVES DE CREUSE ! (suite) Proposées par Georges LECHAPT

Le Moutier d'Ahun sur la trace de Chambon-sur-Voueize

Au terme de son émission 2014 « Le village préféré des français » diffusée par France2 et présentée par Stéphane Bern, les internautes avaient choisi : Chambon-sur-Voueize pour la troisième place, Andlau dans le Bas-Rhin pour la seconde, Cordes-sur-Ciel dans le Tarn pour la première.
Le Moutier d'Ahun a décidé de prendre le relais pour l'émission 2015.

La Commune, l'Office du Tourisme et l'association Moulin de l'Abbaye ont multiplié, au cours des mois d'avril et de mai, les actions et manifestations pour faire découvrir et mettre en valeur ce bourg au patrimoine riche et prestigieux.
Pour le compte du Limousin, le Moutier d'Ahun fera partie des 22 villages qui ont été choisis pour représenter les 22 régions de France métropolitaine. Dans l'attente d'une émission prévue fin juin 2015, les internautes sont déjà invités à exprimer leur choix. Un conseil : votez pour le numéro 14 : le Moutier d'Ahun, et faites voter !

LES CAHIERS DES AMIS DE LA CREUSE

Les quatre dernières parutions

Vous pouvez commander les cahiers des Amis de la Creuse au siège de l'association : prix unitaire *(hors frais d'envoi 2,10 €)* : « Adhérents » 6,00 € (*Non adhérents : 8,00 €)*

Les cahiers déjà parus

1 René Viviani *(Réédition 2014)*
2 La Feuillade
3 Pierre Bourdan Jean de la Fontaine
4 Les chemins de fer creusois d'hier à aujourd'hui
5 La Famille Quinquaud
6 Jules Marouzeau
7 Le parc naturel régional de Millevaches en Limousin
8 Les Templiers et les Hospitaliers
9 Jacques-Joseph Grancher
10 Tristan L'Hermite & Amédée Carriat
11 François Denhaut
12 Jean Guitton
13 Pierre d'Aubusson
14 Les 13 pendus d'Épagne
15 Histoires de Jarnages

LA CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE ROBERT GUINOT

-« Vie de Jude, frère de Jésus », Françoise Chandernagor, éditions Albin Michel, 22,90 €.

Au soir de sa vie, Jude, le dernier des frères de Jésus, se souvient et raconte, explique l'académicienne creusoise. Françoise Chandernagor développe ici sa thèse sous forme romanesque. Il en résulte surtout un livre passionnant, exigeant, à la hauteur de son ambition. Un roman, qui peut déranger et qui nous apprend beaucoup tout en comblant l'amateur de belle littérature.

-« Henri Nanot, un amour fou de liberté », René Rougerie, éditions Lucien Souny, 16,50 €.

Publiée en 1988, cette brève biographie signée du regretté René Rougerie, a connu un large écho. La voici rééditée, complétée par des extraits du livre majeur de l'écrivain-paysan de Corrèze, accusé et condamné pour des attentats contre un sénateur, des attentats qu'il a toujours niés. Cette réédition est préfacée par Eugène Durif qui, voici quelques années, a tiré de la biographie une pièce de théâtre, « La nuit des feux » (Actes sud). Nanot n'est toujours pas réhabilité.

-« Un héros, vie et mort de Georges Guingouin », Jean-Pierre Le Dantec, éditions Gallimard, 18,90 €.

Jean-Pierre Le Dantec a respecté scrupuleusement l'histoire et le contexte de l'époque, tout en conférant une dimension profondément humaine à ce roman qui restitue, plus vraie que nature, la vie de Georges Guingouin. Voici un enseignant qui, à 22 ans, croit en un « avenir radieux », « grâce à un communisme sincère », voici un homme qui après avoir risqué sa vie pour son pays est jeté en prison. Jean-Pierre Le Dantec, véritablement habité par son héros, lui rend un magistral hommage, de grande tenue littéraire. Remarquable.

-« Rougé le braconnier », René Métayer, éditions Lucien Souny, 18,50 €.

La judicieuse réédition d'un classique de la littérature du XIXe siècle. L'histoire d'un journalier accusé de braconnage poursuivi par les gendarmes. Une sombre épopée de la misère dans nos campagnes en phase avec la nature. Le pauvre homme est devenu une légende.

-« Grossir le ciel », Franck Bouysse, La manufacture des livres, 16,90 €.

Franck Bouysse, enseignant à Limoges, publie son 8e roman, un polar qui se déroule dans les Cévennes, dans un village du bout du monde. Nous sommes au pays des taiseux et de la grande solitude. Dans un huis-clos, le passé revisite le présent, douloureusement. Bouysse nous entraîne aux côtés de deux hommes (et quelques autres) dans une tragédie de haut vol, juste en phase avec la ruralité. Une réussite.

-« L'instant de grâce », Yves Viollier, éditions Robert Laffont, 19 €.

La destinée du grand sculpteur David d'Angers et celle du général Bonchamps, au cœur de la terrible Guerre de Vendée, nous plongent dans un roman prenant, bien servi par la fluidité du style d'Yves Viollier. Un livre profondément humain qui éclaire la tragédie d'une terre traumatisée par une guerre des plus cruelles.

-« Les Toques blanches du Limousin », collectif, Editions Sud Ouest, 19,90 €.

Les 42 chefs membres de l'association amicale de cuisiniers livrent leurs « meilleures recettes », assorties de séduisantes photographies qui mettent en appétit. La Creuse est bien représentée.

-« Dictionnaire insolent de la pêche », Daniel Taboury et Thierry Dubosclard, éditions Quai des plumes, 19 €.

Deux auteurs creusois (dont l'un est dessinateur) pour un véritable dictionnaire qui délivre des émotions et de la dérision halieutique. Avec de l'ironie et de l'inventivité, mais aussi de l'humour et de la tendresse. Un regard qui dépasse le seul monde de la pêche.

-« Check-point », Jean-Christophe Rufin, éditions Gallimard, 21 €.

Une aventure d'aujourd'hui, ou plutôt du temps de la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Une jeune femme et quatre hommes, sur des routes dangereuses, ponctuées de check-points, sont embarqués dans une mission humanitaire. Un roman puissant et réaliste, sans concession, servi par la belle vivacité d'une plume lucide.

-« Le serment des oliviers », Georges-Patrick Gleize, éditions Calmann-Lévy, 19 €.

L'histoire débute à la veille de la Seconde Guerre mondiale, dans l'Ariège. Nous sommes dans un domaine viticole, propriété d'un riche et influent avocat toulousain. Une jeune vendangeuse disparaît, l'un des fils du régisseur est accusé. La guerre arrive, la Première Guerre mondiale semble encore proche. Gleize, dans ce roman proche de la vie et de l'histoire, campe parfaitement ses personnages et ménage le suspense jusqu'aux dernières pages.

-« Entre deux mers, voyage au bout de soi », Axel Kahn, éditions Stock, 19 €.

Axel Kahn a traversé la Creuse, de Crozant à Aubusson, au printemps 2014. Il est allé de la Bretagne à la Méditerranée en passant par la Creuse. Il publie aujourd'hui ses impressions de voyage. On en retiendra surtout sa perception du département.

-Des poches pour l'été

Les éditions Souny proposent, pour l'été, une douzaine de romans en collection de poche. Des livres souvent de qualité pour 6,50 €. Signalons « La chasse au braconnier » de Marieke Aucante, « Le refuge de la terre » du Creusois Pierre Rétier, « Les caramels à un franc », un classique du Corrézien Jean-Paul Malaval, « La malédiction de Sainte-Marthe » de Bernard Farinelli

NOS PARTENAIRES sont des amis de la Creuse : *Supporters fidèles et précieux de notre Association, ils vous le font savoir en se montrant sur notre site Web et dans notre bulletin.*

Si vous souhaitez montrer votre logo sur notre site Web et dans notre bulletin, nous contacter à : contact@lesamisdelacreuse.fr

LES AMIS DE LA CREUSE-LES CREUSOIS DE PARIS

Née en janvier 2013 de la fusion des Associations « Les Amis de la Creuse » fondée en 1991 et « Les Creusois de Paris », fondée en 1931, notre Association a principalement pour but la promotion des arts et des traditions rurales à travers différentes manifestations culturelles, littéraires et économiques. Elle a également vocation de s'intéresser à la mémoire de personnages creusois illustres, et de faire découvrir les richesses et le patrimoine de la Creuse.

Retrouvez nous sur

le Web

www.lesamisdelacreuse.fr

Vous aimez la Creuse ? Nous aussi ! Alors, rejoignez-nous !!!

Bulletin d'Adhésion - Renouvellement (À découper ou à recopier)

Mme, Mlle, M.	……...	Profession : ……..……...	Date : ……/……/……
Prénom	……...		Signature
NOM	……	Adhérent : ……..…….. **25,00€**	
Téléphone	……		
E-mail	……...		
	Adresse résidence principale	Autre adresse	
Ligne 1	……...	……..……...	
Ligne 2	……...	……..……...	
CP VILLE	……...	……..……...	

Votre carte Adhérent vous sera adressée avec le prochain bulletin

Règlement par chèque à l'ordre de :
Les Amis de la Creuse-Les Creusois de Paris
A adresser à :
Jean GENETON
Le Planchadeau
23460 St-Pierre-Bellevue